



Coordination Syndicale
Départementale CGT Tarn-et- Garonne
6 Rue de la Mairie 82410 SAINT ETIENNE DE
TULMONT

VOTRE FORCE POUR L'AVENIR

Saint-Étienne-de-Tulmont le 20 novembre 2025

A Mr Vincent ROBERTI Préfet de-Tarn-et-Garonne

Objet : Préavis de grève de 0h à 24h pour la journée du mardi 02 décembre 2025.

Monsieur le Préfet,

Le gouvernement privilégie une économie de guerre au détriment des besoins et de l'intérêt général. Cette configuration budgétaire implique des mesures d'austérité à l'encontre des travailleurs qui engendrent une augmentation des inégalités sociales, la destruction des services publics et de la sécurité sociale.

Après le recul de l'âge de départ en retraite, la baisse de 10% de notre rémunération lors du congé de maladie ordinaire (ajouté au jour de carence), le gel de la valeur du point d'indice. Le gouvernement, par la voix du Premier ministre Lecornu, entend poursuivre sa politique de régression sociale par le biais de nouvelles mesures toujours plus brutales, injustes et inefficaces.

Nous ne l'acceptons pas ! Les fonctionnaires ne sont pas une variable d'ajustements budgétaires !

Les agent.es de la Fonction Publique Territoriale de Tarn-et-Garonne, comme celles et ceux d'autres territoires, sont malmené.es et aspirent à être considéré.es et à avoir des conditions de travail dignes.

Nous alertons, notamment depuis la mise en œuvre de la loi dite de transformation de la Fonction Publique, sur la baisse constante du pouvoir d'achat, la perte d'attractivité, les départs d'agent.es et la contractualisation massive d'agent.es sur le département.

Les agent.es fonctionnaires, en CDI et contractuel.les exigent par le biais de la Coordination Syndicale Départementale de Tarn-et-Garonne, la prise en compte des revendications suivantes :

- L'abrogation de la réforme des retraites
- L'abrogation de la loi dite de Transformation de la Fonction Publique
- Le maintien à 100% de la rémunération durant un congé maladie ordinaire et abrogation du jour de carence
- La stagiairisation de tou.te.s les agent.es contractuel.le.s qui en remplissent les conditions
- Le dégel de la valeur du point d'indice et augmentation à 6€ tout de suite
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes
- L'abandon de tout projet de casse et/ou de privatisation des services publics
- Le déblocage des avancements de grade et promotions internes pour tous les agent.es dès qu'ils remplissent les conditions

Pour l'ensemble de ces revendications, la coordination syndicale départementale CGT des territoriaux de Tarn-et-Garonne dépose un préavis de grève pour la journée du **02 décembre 2025 de 0h à 24h** couvrant l'ensemble des agent.es de la Fonction Publique Territoriale de Tarn-et-Garonne.

Nos organisations syndicales sont disponibles pour ouvrir des négociations sur les revendications susnommées.

Dans l'attente, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, nos salutations syndicales.

Pour la CSD-CGT de Tarn-et-Garonne,
Ludovic HERPSONT,
Coordinateur départemental.

